



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 6 avril 2017 — N° 244

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Birnbaum (D'Arcy-McGee) fait une déclaration afin de souligner le Mois de la sensibilisation à la maladie de Parkinson.

Mme Melançon (Verdun) fait une déclaration afin de souligner le Jour du tartan.

Mme Lavallée (Repentigny) fait une déclaration afin de souligner le 15^e anniversaire du Regroupement des aidants naturels du comté de L'Assomption.

M. Gendron (Abitibi-Ouest) fait une déclaration afin de féliciter les finalistes des Prix du livre politique de l'Assemblée nationale du Québec.

M. Girard (Trois-Rivières) fait une déclaration afin de souligner la tenue du souper-bénéfice de la Fondation sur les leucodystrophies, section Mauricie.

6 avril 2017

Mme Lamarre (Taillon) fait une déclaration afin de souligner le 40^e anniversaire de L'Entraide chez nous.

M. Drolet (Jean-Lesage), en remplacement de M. Huot (Vanier-Les Rivières), fait une déclaration afin de féliciter la Coopérative funéraire des Deux Rives, lauréate d'un prix Fidéides.

M. Lefebvre (Arthabaska) fait une déclaration afin de souligner le 50^e anniversaire du Club de gymnastique des Bois-Francis inc.

M. Morin (Côte-du-Sud) fait une déclaration afin de souligner l'apport de l'organisme Entraide au masculin Côte-Sud.

M. Gaudreault (Jonquière) fait une déclaration afin de souligner le 75^e anniversaire du Choeur Amadeus inc.

À 9 h 52, M. Ouimet, premier vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 01.

6 avril 2017

Moment de recueillement

Présentation de projets de loi

M. Heurtel, ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 132 Loi concernant la conservation des milieux humides et hydriques

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 132.

Dépôts de documents

Mme Charbonneau, ministre responsable des Aînés et de la Lutte contre l'intimidation, dépose :

Les propositions d'amendements au projet de loi n° 115, Loi visant à lutter contre la maltraitance envers les aînés et toute autre personne majeure en situation de vulnérabilité.

(Dépôt n° 3126-20170406)

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 16 mars 2017 par M. Gaudreault (Jonquière) concernant le rétablissement d'un programme de soutien à la mission des groupes environnementaux.

(Dépôt n° 3127-20170406)

6 avril 2017

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 283 du Règlement, M. le président dépose :

Le calendrier de l'étude des crédits budgétaires 2017-2018.
(Dépôt n° 3128-20170406)

Dépôts de pétitions

Mme Soucy (Saint-Hyacinthe) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 736 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le financement de l'organisme Jeunes en Santé.
(Dépôt n° 3129-20170406)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Couillard, premier ministre, dépose :

Copie d'un article du *Journal de Québec*, en date du 6 avril 2017, intitulé *La sortie de Lisée a déplu à Gabriel Nadeau-Dubois*.
(Dépôt n° 3130-20170406)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Marceau (Rousseau) dépose :

Copie d'un document intitulé *Circulaire de sollicitation de procurations de la direction 2017, Banque Laurentienne – Tableau sommaire de la rémunération*.
(Dépôt n° 3131-20170406)

6 avril 2017

Motions sans préavis

Mme Lavallée (Repentigny), conjointement avec Mme Lamarre (Taillon), M. Khadir (Mercier), M. Surprenant (Groulx) et Mme Ouellet (Vachon), présente une motion concernant la surveillance des prescriptions et la distribution des opioïdes; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Vallée, ministre de la Justice, conjointement avec Mme Fournier (Marie-Victorin), M. Jolin-Barrette (Borduas), Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), M. Sklavounos (Laurier-Dorion) et Mme Ouellet (Vachon), propose :

QUE l'Assemblée nationale du Québec félicite les 16 associations de consommateurs ainsi que la journaliste de *La Presse*, Mme Isabelle Ducas, respectivement récipiendaires du Prix et de la Mention de l'Office de la protection du consommateur pour 2017;

QU'elle salue leur contribution à rendre les consommateurs plus vigilants et plus avisés;

Et qu'elle souligne l'aide concrète que les associations de consommateurs situées en dehors des grands centres apportent aux citoyens aux prises avec des problèmes d'endettement.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Mme Léger (Pointe-aux-Trembles), conjointement avec Mme Roy (Montarville), M. Khadir (Mercier), M. Surprenant (Groulx) et Mme Ouellet (Vachon), présente une motion concernant l'intégrité dans l'octroi des contrats publics; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

6 avril 2017

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), conjointement avec M. Marceau (Rousseau), M. Spénard (Beauce-Nord) et Mme Ouellet (Vachon), propose :

QUE l'Assemblée nationale reçoive et salue la qualité du rapport de la Commission des finances publiques intitulé *Le phénomène du recours aux paradis fiscaux – Observations, conclusions et recommandations*;

QU'elle réitère son inquiétude face à l'impact de l'évasion fiscale et de l'évitement fiscal sur la capacité de l'État québécois de financer adéquatement l'ensemble de ses missions;

QU'elle presse le gouvernement de présenter rapidement un plan d'action pour assurer la mise en œuvre des recommandations de ce rapport, notamment en matière d'octroi des contrats publics.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre le débat sur le discours du budget;
- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 98, Loi modifiant diverses lois concernant principalement l'admission aux professions et la gouvernance du système professionnel;
- la Commission des relations avec les citoyens, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 115, Loi visant à lutter contre la maltraitance envers les aînés et toute autre personne majeure en situation de vulnérabilité.

6 avril 2017

M. Ouimet, premier vice-président, donne l'avis suivant :

- la Commission de l'administration publique se réunira en séance de travail afin de préparer l'audition d'Hydro-Québec sur le rapport de l'automne 2016 du Vérificateur général du Québec intitulé *Hydro-Québec : processus d'approvisionnement en travaux et en services spécialisés*.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

M. Heurtel, ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, propose que le principe du projet de loi n° 131, Loi modifiant la Loi concernant des mesures de compensation pour la réalisation de projets affectant un milieu humide ou hydrique, soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

À 12 h 59, M. Ouimet, premier vice-président, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

Les travaux reprennent à 15 h 01.

6 avril 2017

Adoption du principe

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Heurtel, ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, proposant que le principe du projet de loi n° 131, Loi modifiant la Loi concernant des mesures de compensation pour la réalisation de projets affectant un milieu humide ou hydrique, soit maintenant adopté.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **301** en annexe)

Pour : **48** Contre : **27** Abstention : **0**

En conséquence, le principe du projet de loi n° 131 est adopté.

Mme Vien, leader adjointe du gouvernement, propose que le projet de loi n° 131 soit renvoyé pour étude détaillée à la commission plénière.

La motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **302** en annexe)

Pour : **49** Contre : **27** Abstention : **0**

Mme Vien, leader adjointe du gouvernement, propose que l'Assemblée se constitue en commission plénière afin d'étudier en détail le projet de loi n° 131, Loi modifiant la Loi concernant des mesures de compensation pour la réalisation de projets affectant un milieu humide ou hydrique.

La motion est adoptée à la majorité des voix.

6 avril 2017

Commission plénière

La commission plénière entreprend l'étude détaillée du projet de loi n° 131.

Conformément à l'article 113 du Règlement, au début de son intervention M. Bérubé (Matane-Matapédia) propose l'ajournement des travaux de la commission.

Un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° **303** en annexe)

Pour : **25** Contre : **48** Abstention : **0**

La commission plénière poursuit l'étude détaillée du projet de loi n° 131.

Mme la présidente de la commission plénière fait rapport à l'Assemblée que la commission n'a pas fini de délibérer sur le projet de loi n° 131.

À 18 h 03, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 11 avril 2017, à 13 h 40.

Le Président

JACQUES CHAGNON

6 avril 2017

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Heurtel, ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques :

(Vote n° 301)

POUR - 48

Arcand (PLQ)	Charlebois (PLQ)	Huot (PLQ)	Reid (PLQ)
Auger (PLQ)	Chevarie (PLQ)	Iracà (PLQ)	Rotiroti (PLQ)
Bernier (PLQ)	Coiteux (PLQ)	Kelley (PLQ)	Sauvé (PLQ)
Birnbaum (PLQ)	David (PLQ)	Leitão (PLQ)	Simard (PLQ)
Blais (PLQ)	de Santis (PLQ)	Matte (PLQ)	(Dubuc)
Blanchette (PLQ)	Drolet (PLQ)	Melançon (PLQ)	St-Denis (PLQ)
Bolduc (PLQ)	Fortin (PLQ)	Merlini (PLQ)	St-Pierre (PLQ)
Boucher (PLQ)	(Pontiac)	Moreau (PLQ)	Tremblay (PLQ)
Boulet (PLQ)	Giguère (PLQ)	Morin (PLQ)	Vallée (PLQ)
Bourgeois (PLQ)	Girard (PLQ)	Nichols (PLQ)	Vien (PLQ)
Busque (PLQ)	Habel (PLQ)	Ouellette (PLQ)	Weil (PLQ)
Carrière (PLQ)	Hardy (PLQ)	Plante (PLQ)	
Charbonneau (PLQ)	Heurtel (PLQ)	Poëti (PLQ)	

CONTRE - 27

Bérubé (PQ)	Jean (PQ)	Marceau (PQ)	Rochon (PQ)
Bonnardel (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Martel (CAQ)	Roy (PQ)
Caire (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Ouellet (PQ)	(Bonaventure)
Charette (CAQ)	Lavallée (CAQ)	(René-Lévesque)	Roy (CAQ)
D'Amours (CAQ)	LeBel (PQ)	Paradis (CAQ)	(Montarville)
Gaudreault (PQ)	Lefebvre (CAQ)	(Lévis)	Schneeberger (CAQ)
(Jonquière)	Lemay (CAQ)	Poirier (PQ)	Spénard (CAQ)
Hivon (PQ)	Maltais (PQ)	Roberge (CAQ)	Villeneuve (PQ)

6 avril 2017

Sur la motion de Mme Vien, leader adjointe du gouvernement :

(Vote n° 302)

POUR - 49

Arcand (PLQ)	Chevarie (PLQ)	Kelley (PLQ)	Sauvé (PLQ)
Auger (PLQ)	Coiteux (PLQ)	Leitão (PLQ)	Simard (PLQ)
Bernier (PLQ)	David (PLQ)	Matte (PLQ)	(Dubuc)
Birnbaum (PLQ)	de Santis (PLQ)	Melançon (PLQ)	St-Denis (PLQ)
Blais (PLQ)	Drolet (PLQ)	Merlini (PLQ)	St-Pierre (PLQ)
Blanchette (PLQ)	Fortin (PLQ)	Moreau (PLQ)	Tremblay (PLQ)
Bolduc (PLQ)	(Pontiac)	Morin (PLQ)	Vallée (PLQ)
Boucher (PLQ)	Giguère (PLQ)	Nichols (PLQ)	Vien (PLQ)
Boulet (PLQ)	Girard (PLQ)	Ouellette (PLQ)	Weil (PLQ)
Bourgeois (PLQ)	Habel (PLQ)	Plante (PLQ)	
Busque (PLQ)	Hardy (PLQ)	Poëti (PLQ)	
Carrière (PLQ)	Heurtel (PLQ)	Proulx (PLQ)	
Charbonneau (PLQ)	Huot (PLQ)	Reid (PLQ)	
Charlebois (PLQ)	Iracà (PLQ)	Rotiroti (PLQ)	

CONTRE - 27

Bérubé (PQ)	Jean (PQ)	Marceau (PQ)	Rochon (PQ)
Bonnardel (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Martel (CAQ)	Roy (PQ)
Caire (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Ouellet (PQ)	(Bonaventure)
Charette (CAQ)	Lavallée (CAQ)	(René-Lévesque)	Roy (CAQ)
D'Amours (CAQ)	LeBel (PQ)	Paradis (CAQ)	(Montarville)
Gaudreault (PQ)	Lefebvre (CAQ)	(Lévis)	Schneeberger (CAQ)
(Jonquière)	Lemay (CAQ)	Poirier (PQ)	Spénard (CAQ)
Hivon (PQ)	Maltais (PQ)	Roberge (CAQ)	Villeneuve (PQ)

6 avril 2017

Sur la motion d'ajournement de M. Bérubé (Matane-Matapédia) :

(Vote n° 303)

POUR - 25

Bérubé (PQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Marceau (PQ)	Roberge (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Martel (CAQ)	Rochon (PQ)
Caire (CAQ)	Lavallée (CAQ)	Ouellet (PQ)	Roy (CAQ)
Charette (CAQ)	LeBel (PQ)	(René-Lévesque)	(Montarville)
D'Amours (CAQ)	Lefebvre (CAQ)	Paradis (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Hivon (PQ)	Lemay (CAQ)	(Lévis)	Spénard (CAQ)
Jean (PQ)	Maltais (PQ)	Poirier (PQ)	Villeneuve (PQ)

CONTRE - 48

Arcand (PLQ)	Chevarie (PLQ)	Iracà (PLQ)	Reid (PLQ)
Auger (PLQ)	Coiteux (PLQ)	Kelley (PLQ)	Rotiroti (PLQ)
Barrette (PLQ)	D'Amour (PLQ)	Leitão (PLQ)	Sauvé (PLQ)
Bernier (PLQ)	David (PLQ)	Matte (PLQ)	Simard (PLQ)
Birnbaum (PLQ)	de Santis (PLQ)	Melançon (PLQ)	(Dubuc)
Blais (PLQ)	Fortin (PLQ)	Merlini (PLQ)	St-Denis (PLQ)
Bolduc (PLQ)	(Pontiac)	Moreau (PLQ)	St-Pierre (PLQ)
Boucher (PLQ)	Giguère (PLQ)	Morin (PLQ)	Tremblay (PLQ)
Boulet (PLQ)	Girard (PLQ)	Nichols (PLQ)	Vallée (PLQ)
Busque (PLQ)	Habel (PLQ)	Ouellette (PLQ)	Vien (PLQ)
Carrière (PLQ)	Hardy (PLQ)	Plante (PLQ)	Weil (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Heurtel (PLQ)	Poëti (PLQ)	
Charlebois (PLQ)	Huot (PLQ)	Proulx (PLQ)	